

paper'usses

LE MAGAZINE
DU CONTRAT DE RIVIÈRES



**AGIR
ENSEMBLE
POUR LES USSES**

UNE QUESTION,
UN AVIS, N'HÉSITEZ PAS
À NOUS CONTACTER !

ÉDITO



« PROTÉGER ENSEMBLE NOTRE PATRIMOINE COMMUN »

Au premier semestre 2016, Le SMECRU a réussi le pari de mobiliser divers acteurs du territoire et d'enclencher une dynamique positive et partagée en faveur de la protection de notre ressource en eau.

L'événement phare de cette mobilisation a été le lancement de la démarche « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages ». Depuis le mois de mars, l'équipe du SMECRU s'investit aux côtés des communes et des particuliers pour la réussite de sa mise en œuvre sur le bassin versant. Et nous sommes ravis de voir l'engouement engendré ! L'équipe technique du SMECRU agit également activement sur le terrain pour mener les travaux de lutte contre la Renouée du Japon. Dans ce nouveau numéro de Papy'Usse, nous vous invitons à découvrir les coulisses et les avancées de ces différents projets. Vous y trouverez aussi des astuces et des idées pour vous mobiliser à nos côtés.

Plusieurs enjeux rythment le quotidien du syndicat pour garantir la protection de nos rivières, et c'est avec votre soutien que nous avancerons de manière optimale.

N'oubliez pas, l'eau des Usse est notre patrimoine commun. Élus, techniciens, agriculteurs, riverains des cours d'eau, et plus largement habitants du bassin versant des Usse, chacun à son niveau est invité à participer à sa préservation et à sa valorisation.

Nous comptons sur vous !

Bonne lecture

Christian BUNZ
Président du SMECRU

300 KM
DE COURS D'EAU



Les Usse
CONTRAT
DE RIVIÈRES

?

LE CONTRAT DE RIVIÈRES

C'est un accord technique et financier entre les collectivités locales, les usagers de l'eau (pêcheurs, agriculteurs, industriels...), les associations et différents partenaires institutionnels. Il permet d'intervenir de manière globale et concertée sur les milieux aquatiques, à l'échelle d'un territoire appelé « bassin versant ». Signé en 2014, le Contrat de rivières des Usse a plusieurs objectifs :

- améliorer la qualité de l'eau,
- entretenir les rivières au quotidien,
- protéger et valoriser les milieux aquatiques (faune, flore, zones humides...),
- mieux partager la ressource,
- sensibiliser les usagers de l'eau.

Le SMECRU, Syndicat de rivières des Usse, est en charge de sa mise en œuvre.

LE BASSIN VERSANT

Ce territoire, sur lequel s'applique le Contrat de rivières, est l'échelle cohérente de gestion de l'eau, car ce qui se passe en amont a des conséquences sur la situation en aval. Toutes les eaux qui coulent ou s'infiltrent sur ce bassin versant convergent vers un même point pour finir leur course dans les Usse.

L'ACTU

8.05.2016

C'est la date à laquelle les élus des premières communes volontaires du bassin versant ont signé la charte officielle « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages ». Celle-ci les engage à réduire dans un premier temps leur utilisation de traitements chimiques pour l'entretien de leurs espaces publics, puis à tendre vers un objectif « zéro pesticide ». La cérémonie de signature, organisée par le SMECRU, a eu lieu sur son stand à la Foire de Frangy. Cet événement marque un vrai tournant en faveur de la protection de notre santé et de nos cours d'eau !



**30 COMMUNES
SIGNATAIRES**
SUR LES 41 COMMUNES DU BASSIN VERSANT DES USSE.

Chiffre : SMECRU, mai 2016.



BALADE AUTOUR DES USSE AVEC LA MAISON FAMILIALE RURALE DU PAYS DE SEYSEL

Dans le cadre d'une sortie pédagogique le 22 mars, les élèves de Terminale de la MFR du Pays de Seyssel ont découvert les Usse et ses coins secrets ! Accompagnés de l'équipe du SMECRU et de Laura Desmoucelle de la LPO*, 35 élèves ont enfilé leurs bottes et leurs combinaisons de pluie pour une série d'activités aux abords de la rivière. Au programme : jeux, découverte des zones humides, de la faune et de la flore locales, et des espèces végétales invasives. La matinée s'est poursuivie à la MFR pour continuer l'apprentissage autour des enjeux liés à la rivière. Un moment d'échanges riche en découvertes et réflexions, autant pour les élèves que pour le SMECRU !

*LPO : Ligue de la Protection des Oiseaux.

DES PETITS GUIDES À DESTINATION DES ÉCOCITOYENS DES USSE !

Le SMECRU lance « Corp'Usse » : une collection de petits guides thématiques à destination des habitants du bassin versant. Ces guides contiennent des conseils et astuces, et indiquent les bons réflexes à adopter pour cohabiter de manière responsable avec la rivière. La lutte contre les pesticides ou encore contre les plantes invasives fait partie des thématiques abordées. Un numéro spécial est également dédié aux propriétaires riverains de la rivière. D'autres numéros sont à venir d'ici la fin de l'année !

N'hésitez pas à contacter le SMECRU pour en savoir plus !



**Bienvenue dans mon
jardin au naturel**

Chaque année au mois de juin, des jardiniers amateurs ouvrent leur jardin au public. L'occasion pour les visiteurs de s'informer et de partager sur les techniques du jardinage. L'opération « Bienvenue dans mon jardin au naturel », est organisée par les CPIE* et mobilise des jardiniers engagés dans une démarche respectueuse de l'environnement, sans pesticide, ni engrais

chimiques ! L'édition 2016 a eu lieu les 11 et 12 juin. En 2016 le SMECRU s'est associé au CPIE du territoire pour mener des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.

Si vous jardinez au naturel, ou si vous connaissez des jardiniers du bassin versant qui souhaitent se mobiliser pour les prochaines éditions, faites nous signe !

➔ mon-jardin-naturel.cpie.fr

*Centre permanent d'initiatives pour l'environnement





Arrachage des rhizomes de Renouées par les Brigades Vertes du Genevois.

SUR LE TERRAIN POUR LUTTER CONTRE LA RENOUÉE DU JAPON

La Renouée est l'espèce végétale invasive la plus répandue sur le territoire des Usse. Pour que chacun puisse agir à son niveau contre sa propagation, le SMECRU s'investit aux côtés des communes et des particuliers. Certains habitants du bassin versant se sont prêtés à l'exercice et de manière plutôt originale. →

Pourquoi mener une lutte spécifique contre la Renouée ?

Le SMECRU intervient sur la Renouée du Japon du fait de son fort taux d'envahissement le long des Usse et de ses affluents. Son mode de propagation souterraine, via des rhizomes, lui permet à la fois de coloniser des surfaces importantes et de conquérir des zones plus lointaines lors des crues.

Le Syndicat tient à jour une cartographie des foyers de Renouée qui lui permet de surveiller l'évolution de l'envahissement. Les plantes localisées dans certaines zones éloignées des cours d'eau sont prises en charge par les communes concernées. Notre ambition est de limiter la prolifération des Renouées en agissant sur des zones peu envahies, mais qui présentent des risques de contamination. L'objectif des travaux est soit de contenir un massif en particulier pour éviter qu'il se propage, soit de l'éradiquer.»

Matthieu CHABANON,
Technicien de rivières, SMECRU

COMMENT LIMITER SON DÉVELOPPEMENT ?

LOCALISER les massifs isolés pouvant coloniser leur entourage, et les massifs en bord de cours d'eau et en amont.

AFFAIBLIR ses rhizomes tout en faisant attention à ne pas les disséminer !

CONTRÔLER l'origine des matériaux et de tout apport de terre végétale lors de travaux d'aménagement.

CONSERVER un milieu naturel végétalisé et diversifié car la Renouée colonise facilement les zones mises à nu.

L'éco-pâturage, une solution pratique et écologique

L'éco-pâturage désigne un mode d'entretien des espaces naturels qui consiste à faire paître des animaux herbivores sur des zones identifiées. Outre ses bénéfices écologiques, il est particulièrement adapté aux zones qui ne peuvent pas être défrichées mécaniquement.

M'intéressant à l'éco-pâturage, j'ai acquis depuis peu des moutons d'Ouessant, race réputée efficace dans cette pratique. Après quelques recherches, j'ai appris qu'ils pouvaient s'attaquer à la Renouée. Conscient de la problématique liée à sa prolifération sur le bassin versant, j'ai contacté le SMECRU afin de leur proposer un essai avec mes moutons. Dans un premier temps, nous allons suivre l'impact du pâturage sur mes parcelles où pousse la Renouée.»

Christian BIZET
Terrassier à Challonges



Moutons d'Ouessant.

ZÉRO PESTICIDE SUR LE BASSIN VERSANT DES USSE :

TOUS CONCERNÉS, TOUS MOBILISÉS !

Des concentrations de pesticides, et parfois de molécules interdites d'usage, ont été relevées sur certains ruisseaux du bassin versant. Or, il s'agit d'un milieu fragile et utile à tous, qu'il convient de protéger. Tous les habitants du bassin versant sont concernés et le Syndicat compte sur votre mobilisation. →

QUALITÉ DE L'EAU



Le bassin versant compte 85 points d'alimentation en eau potable à préserver.

BIODIVERSITÉ



Les Usse hébergent plus de 60 espèces vivantes. Il s'agit en effet d'un milieu vivant et riche qui doit être protégé.

SANTÉ PUBLIQUE



Au-delà d'une certaine dose, les pesticides peuvent agir sur l'Homme et entraîner de graves répercussions sur l'organisme.

Par ruissellement ou lessivage, les pesticides peuvent se retrouver dans l'eau et la polluer. Cela nécessite par la suite la mise en place de traitements coûteux notamment de potabilisation... Il convient donc de faire attention à l'usage de ces produits.



Connaissez-vous la faune locale des Usse ?

Castors d'Europe, écrevisses à pattes blanches et salamandres font partie des espèces protégées du bassin versant.



Certaines espèces peuvent être affectées par la présence de pesticides. Des effets de démasculinisation, qui pourraient avoir des conséquences sur leur reproduction, ont par exemple été observés chez les amphibiens et certains poissons.

Un gramme de pesticide peut contaminer l'équivalent de 3 piscines olympiques



De nombreuses espèces d'insectes fréquentent aussi les milieux aquatiques et humides des Usse, dont six espèces d'intérêt communautaire.

Les avez-vous déjà croisées ? L'Agrion de mercure, L'Azuré de la Sanguisorbe, L'Azuré des Paluds, Le Cuiuré des Marais, Le Damier de la Succise, Le Lucane Cerf-volant.



LES RISQUES POTENTIELS

CITOYENS DU BASSIN VERSANT, À VOUS DE JOUER !

SUR LE BASSIN VERSANT DES USSES, L'ANNÉE 2016 A ÉTÉ PARTICULIÈREMENT MARQUÉE PAR L'ENGAGEMENT D'UNE GRANDE MAJORITÉ DES COMMUNES À PASSER AU ZÉRO PESTICIDE POUR L'ENTRETIEN DE LEURS ESPACES PUBLICS. UNE PREMIÈRE VICTOIRE, MAIS LA BATAILLE DOIT CONTINUER CAR C'EST À L'ÉCHELLE DE TOUT LE TERRITOIRE QUE LE TRAVAIL DOIT ÊTRE MENÉ.

CHANGEZ DE REGARD SUR L'ESTHÉTIQUE

Le SMECRU accompagne les communes volontaires du bassin versant dans la mise en place de plans de **gestion différenciée**. Si la vôtre en fait partie, vous noterez bientôt quelques modifications du paysage, notamment avec le retour de la végétation spontanée sur certaines zones. Mieux connue sous le terme « mauvaise herbe », sa présence bouscule les convictions esthétiques actuelles : dans l'imaginaire collectif, un massif doit être propre et fleuri et les pavés des cimetières doivent être désherbés régulièrement... Or, leur présence est moins grave qu'on ne le croit, et ne signifie en rien « abandon » et « saleté » ! Bien au contraire, elles sont souvent utiles pour dynamiser la biodiversité et sont même parfois comestibles. N'hésitez pas à contribuer au mouvement en passant le message autour de vous !

La gestion différenciée est une façon écologique de gérer les espaces verts. C'est mener le bon entretien (tonte, désherbage, arrosage) au bon endroit. Par exemple, un terrain de football nécessitera d'être tondu plus régulièrement que les abords d'une aire de jeux.

JARDINEZ RESPONSABLE !

L'usage domestique de pesticides est considéré comme problématique pour plusieurs raisons : la méconnaissance des effets de ces produits sur la santé et l'environnement par les jardiniers amateurs, les types de surfaces traitées, les risques de surdosage et les concentrations de produits sur des surfaces réduites peuvent avoir des conséquences lourdes sur la qualité de l'air et de l'eau. Pour votre santé et pour l'environnement, si vous faites partie des jardiniers amateurs du territoire, passez au jardinage naturel !

Pour obtenir des conseils en matière de jardinage naturel et biologique, rendez-vous sur :

- + frapna-zeropesticide.fr
- Consultez aussi le « Guide pour jardiner + nature » sur :
- + developpement-durable.gouv.fr

ET SI VOUS DEVENIEZ JARDINIER SOLIDAIRE ?

Un nouveau type de jardinage prend de plus en plus d'ampleur depuis quelques années. Le principe : redynamiser les échanges locaux par le partage des fruits et légumes « bio » cultivés par les habitants et offerts librement à tous. L'idée est d'installer des jardinières partout où c'est possible, de planter, d'arroser et de partager ! En Haute-Savoie, le mouvement est déjà en marche à Annecy.

Pour en savoir plus et pour vous lancer dans l'aventure autour des Ussets, rendez-vous sur :

- + lesincroyablescomestibles.fr

Pour en savoir plus sur la démarche zéro pesticide sur le bassin versant des Ussets, n'hésitez pas à contacter le SMECRU pour obtenir votre mini guide Corp'Ussets !



LES AGRICULTEURS DES USSES SE MOBILISENT



LA CHAMBRE D'AGRICULTURE SAVOIE MONT-BLANC EST L'UN DES PARTENAIRES

TECHNIQUES DU SMECRU DANS LE CADRE DU CONTRAT DE RIVIÈRES. UNE RÉFLEXION DE FOND AINSI QUE DES ACTIONS RÉGULIÈRES SONT MENÉES

POUR PROMULGUER DES BONNES PRATIQUES ET ENCADRER AU MIEUX LES ACTIVITÉS AGRICOLES SUR LE TERRITOIRE.

L'AGRICULTURE SUR LE BASSIN VERSANT DES USSES

La production laitière représente la principale activité agricole du bassin versant et répond notamment à la production fromagère. Le territoire compte également des exploitations maraîchères, arboricoles et viticoles. Nombre d'entre elles bénéficient de labels IGP* ou AOP** : des appellations avec des cahiers des charges rigoureux qui portent, entre autres, sur un usage restrictif des pesticides.

*IGP : Indication Géographique Protégée.
**AOP : Appellation d'Origine Protégée.

80% DES SURFACES AGRICOLES SONT EN HERBE CHAQUE ANNÉE

En dehors d'interventions localisées (contre le développement des ronces par exemple), il n'y a quasiment aucun traitement chimique sur les surfaces en herbe.

SEUL **1%** DES SURFACES CONCERNENT L'ARBORICULTURE, LA VITICULTURE OU LE MARAÎCHAGE.

Toutes ces exploitations font un usage raisonné des pesticides.



La formation Certiphyto a pour but de nous former sur toutes les normes liées à l'usage des produits phytosanitaires et sur les bonnes pratiques à adopter. Nous y apprenons par exemple comment traiter nos eaux de lavage de matériel, via des systèmes de drainage filtrant naturels, afin de les empêcher de se retrouver dans les cours d'eau. Par ailleurs, je travaille selon les

méthodes de l'agriculture raisonnée. Par exemple, je ne traite pas systématiquement mes cultures : je fonctionne avec les saisons et les variétés. Je sème du blé d'hiver, plus résistant au froid, période aussi où les mauvaises herbes sont moins vivaces.»

Christophe REVILLON
Agriculteur - GAEC Le Collongeois, Frangy

DES BONNES PRATIQUES DÉJÀ ADOPTÉES !

Premiers concernés par l'utilisation et la dangerosité des pesticides, les agriculteurs du bassin versant sont sensibles à leur usage et à leur réduction depuis longtemps. Plusieurs d'entre eux adoptent déjà des pratiques alternatives aux traitements chimiques :

LA ROTATION DES CULTURES

Sur le bassin versant, la rotation entre les cultures céréalières et les prairies réduit le besoin de recourir aux traitements chimiques en cassant la dynamique de développement de ravageurs et mauvaises herbes liés à une culture.

L'ENHERBEMENT DANS LES VIGNES

L'enherbement consiste à implanter, maintenir et entretenir un couvert végétal entre les rangs de vigne. Bien que cette technique limite le développement de la vigne et implique moins de rendement, elle la rend plus résistante aux maladies.

LA PULVÉRISATION D'ARGILE EN ARBORICULTURE

Cette technique offre une alternative pour la prévention contre le psylle, un insecte qui s'attaque notamment aux poiriers en prélevant leur sève. En créant une pellicule blanche sur l'écorce, l'argile crée une véritable barrière physique qui empêche le psylle de parasiter le végétal.



L'ACCOMPAGNEMENT DES AGRICULTEURS PAR LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

Pour pouvoir exercer leur métier sur le territoire, les agriculteurs doivent suivre la formation Certiphyto : une formation obligatoire qui leur permet d'acquérir une connaissance suffisante pour utiliser les pesticides en sécurité et en réduire leur usage. Nous organisons également des journées « Innou'Action » qui promeuvent les innovations techniques en faveur de la réduction des pesticides.»

Gaëlle CORDEL
Conseillère chargée des Territoires Albanais74 – Ussets et Bornes, Chambre Interdépartementale d'Agriculture Savoie Mont-Blanc



L'AGRION DE MERCURE

Six espèces d'insectes d'intérêt communautaire fréquentent régulièrement les Usse. L'Agrion de Mercure, qui appartient à la famille des Odonates (communément appelés « libellules ») en fait partie. Sur le bassin versant, vous pouvez le croiser dans les zones humides à Vanzay. De couleur bleue pour les mâles et verdâtre-brunâtre pour les femelles, il se distingue par la tache dorsale en forme de casque de mercure visible en haut de son abdomen.

● Tandem d'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*).

« La diversité des espèces et la santé des populations d'odonates, dont l'Agrion de Mercure, sont révélatrices du fonctionnement complexe des zones humides. Cette année, nous prévoyons d'inventorier les pressions et menaces sur les habitats accueillant cette espèce, particulièrement sensible à la pollution des eaux, à la dégradation des zones humides et à la fragmentation du paysage. »

Marie Lamouille-Hébert, chargée de mission milieux aquatiques et biodiversité, Frapna Haute-Savoie.

EN BREF

Vie du syndicat : Bienvenue à Fanny !

Une nouvelle recrue a rejoint le SMECRU au mois d'avril. Fanny s'occupe du volet concernant la préservation et la restauration des zones humides, et de l'animation du site Natura 2000 des Usse. Vous pourrez découvrir ses projets dans les prochains numéros de Papyr'Usse !



Fanny SEYVE

Chargée de projet zones humides.

Appel à volontaires

Vous souhaitez vous investir dans la protection des Usse ? Le SMECRU recherche des personnes volontaires au sein des 41 communes des Usse pour distribuer les prochains magazines et autres outils de sensibilisation dans les boîtes aux lettres des habitants proches de chez vous.

Si vous êtes intéressé(e), contactez le SMECRU : 04 50 20 05 05
contact@rivieres-usse.com

AFFICHEZ VOTRE ENGAGEMENT !

Vous vous mobilisez en faveur du zéro pesticide et souhaitez le faire savoir ? Le SMECRU a fait réaliser pour vous des autocollants à apposer sur vos boîtes aux lettres et vos voitures ! Par de petites actions concrètes et simples, nous pouvons tous ensemble œuvrer au quotidien pour un territoire plus sain.

Vous pourrez bientôt les trouver dans les boulangeries et dépôts de pain du bassin versant



LES USSE ET VOUS

Envoyez-nous vos photos, anecdotes, poèmes, récits... ils seront peut-être publiés sur le site du SMECRU ou dans nos prochaines publications.
contact@rivieres-usse.com

sme cru
SYNDICAT
DE RIVIÈRES
DES USSE

En partenariat avec :



Auvergne - Rhône-Alpes
* Signature provisoire : le nom de la Région sera fixé par décret en Conseil d'Etat avant le 1^{er} octobre 2016, après avis du Conseil Régional.

